

TSX : SWY
SWY 10-10
Le 22 mars 2010

Unit 116-980 West 1st Street
North Vancouver BC Canada V7P 3N4
Tel: 604-983-7750 Fax: 604-987-7107

**STORNOWAY ANNONCE LA MISE À JOUR DE
L'ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DE RENARD
LA VAN AVANT IMPÔT AUGMENTE DE 1400% À 885 MILLIONS \$ CA**

Stornoway Diamond Corporation (SWY à la Bourse de Toronto) est heureuse d'annoncer qu'elle a reçu une mise à jour de l'Évaluation Préliminaire de son projet diamantifère Renard dans le centre-nord du Québec. Le projet diamantifère Renard, qui renferme les cheminées kimberlitiques de Renard et le réseau de dykes kimberlitiques de Lynx-Hibou, est une coentreprise à parts égales avec SOQUEM INC. (« SOQUEM »). L'étude comprend un plan minier conceptuel, une estimation du coût en capital et des frais d'exploitation, un modèle de flux de trésorerie préparé par Scott Wilson Roscoe Postle Associates Inc. (« Scott Wilson RPA »), la conception d'une usine de traitement des diamants accompagnée d'estimations du coût en capital et des frais d'exploitation préparées par AMEC Americas Limited (« AMEC ») ainsi que les aspects relatifs au milieu social, à l'environnement et à l'obtention des permis qui ont été fournis par Stantec Experts-conseils limitée (« Stantec »). Le plan minier conceptuel s'appuie sur l'estimation des ressources minérales conforme à la Norme canadienne (« NC ») 43-101, préparée par Golder Associates Ltd. et annoncée par Stornoway le 8 décembre 2009.

Faits saillants de l'étude sur une base de 100% du projet :

- Valeur actualisée nette (« VAN ») et taux de rendement interne (« TRI ») avant impôt, fondés sur un scénario de référence, s'établissant respectivement à 885 millions \$ CA (à un taux d'actualisation de 8 %) et 24,8 %, sur la base de la valeur des diamants établie en septembre 2009 à 117 \$ US par carat et d'un taux de change du dollar américain de 1,11 \$ CA.
- Durée de vie possible de la mine de 25 ans en fonction d'un taux de production annuel de 1,8 millions de tonnes et d'une production de diamant totalisant 30 millions de carats.
- Dépenses d'immobilisation de pré-production de 450 millions \$ CA (incluant une provision pour éventualité) qui augmente à 511 millions \$ CA lorsqu'on tient compte du réinvestissement de maintien et des coûts de fermeture.
- Coût d'opération moyen pour toute la durée de vie de la mine de 39,45 \$ CA par tonne pour un plan de mine conceptuel combinant l'exploitation à ciel ouvert et l'exploitation souterraine.
- VAN et TRI avant impôt estimés respectivement à 1 173 millions \$ CA (à un taux d'actualisation de 8 %) et à 29,7 % en utilisant les valeurs courantes du prix des diamants brutes et du taux de change du dollar américain.

Selon Matt Manson, président et chef de la direction, « cette mise à jour de l'Évaluation Préliminaire du projet Renard révèle une augmentation considérable de la VAN par rapport à l'an dernier, attribuable à la récente expansion des ressources du projet qui ont triplé. L'expansion de la taille de la mine, rendue possible par l'accroissement de ces ressources, nous a également permis de réduire nos frais d'exploitation totaux au détriment d'un coût en capital légèrement plus élevé. Nous nous sommes efforcés d'évaluer ces coûts avec un fort degré de confiance. Par conséquent, nous considérons que le projet Renard a le potentiel de générer une marge d'exploitation minière solide sur une très longue durée de vie de la mine. »

Eira Thomas, présidente exécutive, a affirmé : « Cette étude a clairement démontré Renard comme l'un des meilleurs gisements diamantifères inexploités au monde et que le projet est en voie de devenir la

première mine de diamant du Québec. Nous disposons aujourd'hui d'un projet de taille avec une marge d'exploitation et des ressources possédant un fort potentiel d'expansion. Notre principal corps kimberlitique Renard 2 est à teneur élevée et il est ouvert en profondeur et du forage d'exploration a été entrepris sur les autres kimberlites à des profondeurs de plus de 300 m. Considérant que nous planifions amené cette année le projet vers sa faisabilité nous avons l'intention de poursuivre l'exploration de ce qui s'avère être un gisement diamantifère majeur. »

Stornoway tiendra une conférence téléphonique pour répondre aux questions sur la mise à jour de l'Évaluation Préliminaire de Renard le lundi 22 mars 2010 à 11 h, heure normale de l'Est. Pour prendre part à la conférence, composez le 1-877-440-9795 en Amérique du Nord (local access 416-340-8530), ou le 800-9559-6849 (appel international). Il sera possible d'avoir accès à la retransmission différée après la conférence en composant le 1-800-408-3053 (local access 416-695-5800), code d'accès : 1081742.

Mise à jour de l'Évaluation Préliminaire

En décembre 2008, Stornoway a annoncé les résultats d'une Évaluation Préliminaire initiale conforme à la NC 43-101 sur le projet diamantifère Renard (« Rapport technique sur l'Évaluation Préliminaire de Renard » daté du 12 décembre 2008, révisé le 25 mars 2009), préparée par Mines Agnico-Eagle Limitée (« Agnico ») et AMEC, et révisée par Scott Wilson RPA. Depuis, un programme de forage très ambitieux a permis de tripler les ressources indiquées et les ressources présumées de Renard et a nécessité une mise à jour de l'étude antérieure. Pour cette mise à jour de l'Évaluation Préliminaire de 2010, Scott Wilson RPA a remanié le plan de mine conceptuel afin de mieux exploiter les nouvelles ressources et a révisé les estimations de coût en capital et les frais d'exploitation. AMEC a également mis à jour les estimations de coûts de conception d'une usine de traitement des diamants à partir de l'étude précédente dont la capacité nominale a été portée à 5 000 tonnes par jour.

L'estimation de coûts de la mise à jour de l'Évaluation Préliminaire a été réalisée en grande partie selon des normes de préfaisabilité : la majorité des coûts en capital et des frais d'exploitation sont tirés de prix soumis directement par les fournisseurs, ou de coûts unitaires établis dans des opérations minières comparables au Québec et au Nunavut, y compris celles d'Agnico. Toutefois, en raison de la nature conceptuelle de la modélisation minière et de l'inclusion de ressources présumées dans l'évaluation économique, l'étude est définie comme une « Évaluation Préliminaire » selon la NC 43-101 – Information concernant les projets miniers. L'Évaluation Préliminaire repose sur les ressources minérales présumées, qui sont considérées comme étant trop hypothétiques du point de vue géologique pour faire l'objet des mêmes considérations économiques permettant de les classer dans la catégorie des réserves minérales, et rien ne permet d'affirmer que les hypothèses de l'évaluation préliminaire se réaliseront.

Modèle financier

Un modèle financier de référence a été mis au point en utilisant un taux de change du dollar américain de 1,11 \$ CA, comme l'a recommandé Scott Wilson RPA à des fins de planification, et la VAN a été calculée au moyen d'un taux d'actualisation de 8 %. À la suite d'une évaluation diamantifère et d'un exercice de modélisation effectués par WWW International Diamond Consultants Ltd. (« WWW ») en septembre 2009, un prix moyen des diamants de 117 \$ US par carat a été utilisé pareillement pour toutes les cheminées kimberlitiques de Renard 2, 3, 4 et 9. Un facteur d'augmentation annuelle du prix du diamant de 2,5 % a été appliquée à compter de 2011, conformément à un consensus des récentes prévisions des prix dans l'industrie du diamant. Sur cette base, la VAN avant impôt s'élève à 885 millions \$ CA et le TRI avant impôt, à 24,8 % (tableau 1).

Tableau 1 : Mise à jour de l'Évaluation Préliminaire du projet Renard¹

Carats récupérés (en millions)	29,9
Tonnage traité (en millions)	42,6
Teneur récupérée (en cpct)	70
Durée de vie de la mine (en années)	25
Total - Dépenses en immobilisations (en millions \$ CA)	511 \$
Délai de récupération (en années)	5
Frais d'exploitation moyens (en \$ CA/tonne)	39,45 \$
Total - Produits d'exploitation (en millions \$ CA)	5 754 \$
Total - Flux de trésorerie d'exploitation (en millions \$ CA)	3 390 \$
VAN avant impôt (en millions \$ CA)	885 \$
TRI avant impôt	24,8 %
VAN après impôt (en millions \$ CA) ⁴	538 \$
TRI après impôt ⁴	20,5 %

¹ L'Évaluation Préliminaire repose sur les ressources minérales présumées, qui sont considérées comme étant trop hypothétiques du point de vue géologique pour faire l'objet des mêmes considérations économiques permettant de les classer dans la catégorie des réserves minérales, et rien ne permet d'affirmer que les hypothèses de l'évaluation préliminaire se réaliseront.

² Le modèle financier fondé sur le scénario de référence utilise une évaluation diamantifère réalisée par WWW International Diamond en septembre 2009 de 117 \$ US par carat, un facteur d'augmentation annuelle du prix des diamants de 2,5 %, un taux de change du dollar américain de 1,11 \$ CA et un taux d'actualisation de 8 %.

³ Toutes les données reposent sur l'hypothèse d'un projet réalisé à 100 %.

⁴ Fondée sur une analyse générale de l'impôt pour des opérations minières comparables du Québec.

Un autre modèle financier a été élaboré et présente l'incidence sur les données économiques du projet de l'utilisation des valeurs courantes du prix des diamants brutes et du taux de change du dollar américain. Depuis septembre 2009, WWW a annoncé une hausse de 25 % de son indice des prix des diamants brutes. L'application de cette hausse du prix des diamants et d'un taux de change du dollar américain à 1,02 \$ CA (en vigueur à la date de diffusion du présent communiqué) se traduit par une VAN avant impôt estimé à 1 173 millions \$ CA, soit 33 % de plus que dans le modèle du scénario de référence, et par un TRI avant impôt de 29,7 %.

Analyse de sensibilité

Une analyse de sensibilité de la VAN avant impôt du scénario de référence (tableau 2) révèle la solidité du projet. Parmi un ensemble de paramètres d'exploitation, le projet affiche une plus grande sensibilité à des items de revenu comme la teneur et/ou au prix des diamants et moins sensible aux coûts en capital. De plus, le projet est considérablement tributaire de l'augmentation du prix des diamants, étant donné l'ampleur des ressources et la durée de vie de la mine, d'où une sensibilité de la VAN avant impôt à une hausse du prix des diamants de 0 % à 5 % s'échelonnant de 370 millions \$ CA à 1 633 millions \$ CA.

Tableau 2 : Analyse de sensibilité de la VAN après impôt du scénario de référence

	-20 %	-10 %	0%	+10 %	+20 %
Taux de change du dollar américain	498 \$	691 \$	885 \$	1 079 \$	1 273 \$
Frais d'exploitation	1 014 \$	950 \$	885 \$	821 \$	757 \$
Coût en capital	967 \$	926 \$	885 \$	844 \$	803 \$
Teneur/prix du diamant	498 \$	691 \$	885 \$	1 079 \$	1 273 \$

	10 %	8 %	5 %
Taux d'actualisation	642 \$	885 \$	1 440 \$

	0 %	+2,5 %	+5 %
Hausse du prix du diamant	370 \$	885 \$	1 633 \$

¹Toutes les données reposent sur l'hypothèse d'un projet réalisé à 100 %.

Plan minier conceptuel

Le plan minier conceptuel est fondé sur une exploitation à ciel ouvert et souterraine. Trois fosses à ciel ouvert sont à l'étude tant à Renard 2 qu'à Renard 3 et à Renard 4. Leur conception devrait être réalisée à l'aide du logiciel d'optimisation de mine Whittle. Le coefficient de recouvrement prévu des fosses à ciel ouvert est de 1.5:1 pour des fosses qui auront ultimement une profondeur d'environ 105 m. Au cours des trois premières années d'exploitation, le taux de production s'élèverait à 3 500 tonnes par jour, dont 2 000 tonnes par jour proviendraient des fosses à ciel ouvert et 1 500 tonnes par jour, de l'extraction souterraine. Par la suite, la production augmenterait à 5 000 tonnes par jour au fil de l'expansion de la mine souterraine, et serait maintenue à ce niveau pendant toute la durée de vie résiduelle de la mine. L'exploitation de la mine à ciel ouvert prendrait fin au cours de la sixième année et, à partir de ce moment, la production proviendra exclusivement de la mine souterraine. Selon les prévisions actuelles, la production annuelle de carats passerait de 1,1 million de carats à la première année à un maximum de 1,6 million de carats à la sixième année.

La méthode d'exploitation minière souterraine proposée pour les kimberlites de Renard 2 et de Renard 4 est le foudroyage par blocs assisté. Le foudroyage par blocs est une méthode typique d'exploitation minière souterraine à grande échelle et à faible coût utilisée dans d'autres opérations minières diamantifères. Depuis 2008, un ensemble complet de données géotechniques a été regroupé en appui à l'adoption de cette méthode d'exploitation minière, qui est considérée comme la technique optimale pour les kimberlites de Renard. Des niveaux de développement à un intervalle de 100 m ont été incorporés dans la conception de la mine souterraine pour faciliter le foudroyage par blocs « assisté » au moyen du forage et de l'abattage à l'explosif des corps kimberlitiques. Le trou de mine par abattage par chambre vide est la méthode d'exploitation minière souterraine proposée pour les kimberlites de Renard 3 et de Renard 9 en raison de la géométrie et de la taille de ces corps.

La dilution minière estimée dans les opérations à ciel ouvert est en moyenne de 10 %. Dans la mine souterraine, elle est en moyenne de 17 %, et peut varier entre 14 % et 56 % en fonction des corps minéralisés. Cette dilution repose sur l'adoption d'une enveloppe de dilution de trois mètres autour des corps kimberlitiques. Les données géotechniques actuelles suggèrent toutefois qu'il est possible de réduire le taux de dilution de roche encaissante dans la mine souterraine. Le taux d'extraction de la kimberlite dans les chantiers d'extraction souterrains est estimé à 90 %.

L'accès aux travaux souterrains de Renard 2, 4 et 9 se ferait par un puits jusqu'au niveau 800 mètres lequel serait développé au cours des deux premières années de production minière. Le puits peut être prolongé si des ressources minérales additionnelles sont repérées en profondeur. Au début de l'exploitation, l'alimentation de l'usine à partir de la mine souterraine se ferait d'abord par une rampe construite à Renard 2 entre les niveaux de 150 et de 200 mètres. L'accès à la mine souterraine de Renard 3 se fera par une rampe située au fonds de la fosse de Renard 3.

Compte tenu de ce plan minier conceptuel et du taux de production, il existe suffisamment de ressources minérales indiquées et présumées pour que la durée de vie de la mine s'étende sur 25 ans. Toutes les cheminées kimberlitiques demeurent ouvertes en profondeur.

Coût en capital

Les dépenses en immobilisations totales sont estimées à 510,6 millions \$ CA, incluant un capital de maintien pendant la durée de vie de la mine de 54,0 millions \$ CA, une usine de traitement des diamants de 101,0 millions \$ CA et une provision pour éventualités de 65,8 millions \$ CA (tableau 3). Le délai de récupération est estimé à cinq ans. La provision pour éventualités, qui correspond à environ 13 % des dépenses en immobilisations totales, a été calculée pour des éléments individuels selon une méthode fondée sur le système de risque, en utilisant des quotations d'une grande fiabilité. Le coût en capital de préproduction (les dépenses en immobilisations moins le capital de maintien et le coût de fermeture) est évalué à 450 millions \$ CA, incluant un montant de 68,9 millions \$ CA pour le fonçage de puits et la préparation du foudroyage par blocs assisté au niveau 700 mètres. Un fonds de roulement totalisant 18 millions \$ CA a également été inclus pour faciliter les opérations avant l'encaissement des revenus dans la première année de production. Les services de divers entrepreneurs seraient retenus pour construire les infrastructures du site, effectuer les travaux de prédécapage et réaliser l'exploitation minière à ciel ouvert.

Tableau 3 : Estimation des dépenses en immobilisations (en millions de \$ CA)^{1,2}

Infrastructures du site	61,0 \$
Mine souterraine	41,6 \$
Fonçage du puits	68,9 \$
Mine à ciel ouvert	13,0 \$
Installations de surface	25,9 \$
Usine de traitement des diamants (AMEC)	101,0 \$
Installations de gestion des résidus	2,3 \$
Frais généraux ³	70,2 \$
Capital de maintien	54,0 \$
Coût de fermeture	6,9 \$
Provision pour éventualités	65,8 \$
Total	510,6 \$

¹ Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

² Toutes les données reposent sur l'hypothèse d'un projet réalisé à 100 %.

³ Les frais généraux incluent les éléments suivants : coûts des propriétaires, ingénierie, approvisionnement, supervision de la construction, transport et hébergement.

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation devraient s'établir en moyenne à 39,45 \$ CA la tonne, y compris des coûts moyens pour l'extraction minière de 12,20 \$ CA la tonne, de 12,45 \$ CA la tonne pour le traitement du minerai et de 13,43 \$ CA la tonne pour les services de surface et l'administration générale. Les frais d'extraction minière sont calculés en fonction de la moyenne des frais d'exploitation souterraine (13,46 \$ CA la tonne de ressources exploitées) et des frais d'exploitation à ciel ouvert (4,54 \$ CA la tonne pour les ressources et les résidus exploités) pour toute la durée de vie de la mine. Les frais d'exploitation ont été estimés au moyen de quotations d'entrepreneurs ou des coûts unitaires réels provenant de la mine en exploitation. Des frais de commercialisation des diamants équivalant à 3 % des produits d'exploitation ont également été inclus.

Usine de traitement des diamants

L'usine de traitement des diamants a été conçue par AMEC et aura une capacité nominale de traitement de 5 000 tonnes de kimberlites par jour, ou 1,8 million de tonnes par année. La préparation du minerai comprendrait le broyage initial par des concasseurs à mâchoires et à cônes, suivi du concassage tertiaire au moyen d'un concasseur à cylindres à haute pression, ainsi que le lavage et le criblage avec des tamis vibrants. Les minéraux lourds seraient concentrés dans une unité en milieu dense, et les diamants seraient récupérés du concentré de minéraux lourds à l'aide d'une technologie de séparation par triage aux rayons-X et table à graisse. Le taux d'utilisation de l'usine est estimé à 78 % avec un taux de récupération des diamants de 100 % de la teneur de la ressource, en fonction d'un seuil de coupure inférieur de 1 mm et d'un seuil de coupure supérieur de 30 mm, ce qui permet d'optimiser la récupération des gros diamants. Le schéma de production est fondé sur des essais en laboratoire ainsi que des données métallurgiques recueillies dans le cadre du traitement des échantillons en vrac des kimberlites de Renard.

Accès

Pour ce qui est de l'accès au site, on a assumé la présence d'une route praticable à longueur d'année à partir du sud. Cette route, nommée « Extension de la route 167 », fait actuellement l'objet d'une étude de faisabilité et d'une évaluation des impacts sur l'environnement et le milieu social sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec, qui a engagé 130 millions \$ de financement pour son développement. Il est prévu que le financement final de la route comprendra une clause de recouvrement des coûts auprès des utilisateurs industriels, incluant le projet diamantifère Renard. Tant que ces ententes ne seront pas conclues, aucune provision n'a été inscrite dans les frais d'exploitation du projet à titre de paiement potentiel pour l'utilisation de la route. Il a été estimé en 2008 que si la route toutes-saisons n'était pas prête au moment d'amorcer la construction de la mine, des dépenses en immobilisations supplémentaires de 39,4 millions \$ CA seraient engagées pour construire une route d'hiver et les autres infrastructures nécessaires requises pour l'accès au site de façon saisonnière. L'entretien annuel de la route d'hiver et les charges logistiques associées à l'exploitation de la mine résulteraient en une augmentation des frais d'exploitation du projet d'environ 4,49 \$ CA la tonne tant et aussi longtemps que la route d'hiver sera utilisée.

Environnement, obtention de permis, communautés

Le projet diamantifère Renard est assujéti à la réglementation sur la protection du milieu social et de l'environnement de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (« CBJNQ »). Le 11 février 2010, Stornoway a soumis « l'avis de projet » auprès de l'administrateur de la CBJNQ, aux fins d'examen par son Comité d'évaluation (COMEV). L'avis de projet constitue une première étape du processus d'obtention du permis d'exploitation minière. Cette étape devrait durer de 18 à 24 mois, et a pour but de

présenter à l'administrateur une description de la nature et de la portée du projet afin d'obtenir les exigences de l'étude encadrant l'évaluation des impacts sur l'environnement et le milieu social qui suivra. En plus de la CBJNQ, le projet est également régi par la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, en vertu de laquelle une évaluation fédérale équivalente doit être effectuée conformément aux conditions de la CBJNQ. Une fois que les administrateurs provinciaux et fédéraux auront émis les autorisations pour le développement du projet, les autorisations finales devraient être obtenues auprès du ministère du Développement durable, de l'environnement et des parcs (« MDDEP ») et du ministère des Ressources naturelles et de la faune (« MRNF ») du Québec ainsi qu'auprès de toutes les autorités fédérales concernées.

Dans la région où est situé le projet diamantifère Renard, la CBJNQ protège certains droits de chasse, de pêche et de piégeage des Cris de la Baie James et, plus particulièrement, des membres de la Nation crie de Mistissini, la collectivité la plus proche du projet. La coentreprise participe actuellement à des discussions avec la Nation crie de Mistissini et le Grand conseil des Cris (Eeyou Itschee) dans le but de conclure une entente sur les répercussions et les avantages associés au développement éventuel de la mine.

Impôts et taxes et redevances

La VAN après impôt est calculée au moyen d'une analyse générale des impôts et taxes et des redevances auxquelles sont assujetties des mines qui sont actuellement en exploitation au Québec, et est présentée à titre indicatif seulement. Aucune évaluation propre au projet diamantifère Renard n'a été réalisée. De façon générale, l'impôt des sociétés utilisé dans le modèle financier du scénario de référence s'établit en moyenne à 26,9 %. Le Québec planifie élaborer une réglementation à l'égard de la perception des redevances sur la production diamantifère. Pour les besoins de l'Évaluation Préliminaire, l'analyse après impôt suppose un taux de redevance de 12 % tel qu'applicable présentement aux mines de métaux dans la province. En 2009, la province a annoncé qu'elle examinerait son régime de redevances minières, dans le cadre de sa Stratégie Minérale du Québec. Il est anticipé que les modifications éventuelles au régime des redevances minières par suite et les conditions relatives aux redevances sur les diamants, sera annoncée au cours de l'année courante.

Changements notables dans les données clés du projet depuis décembre 2008

Entre le moment où Stornoway a annoncé les résultats de l'Évaluation Préliminaire initiale du projet Renard en décembre 2008 et la diffusion du présent communiqué, la VAN avant impôt du projet s'est améliorée, pour passer de 56 millions \$ CA à 885 millions \$ CA, et le TRI avant impôt du projet qui était de 14,2 %, a été établi à 24,8 % en utilisant des hypothèses similaires du modèle financier (tableau 4). Cette amélioration notable de la viabilité économique potentielle du projet en une année est essentiellement attribuable au fait que les ressources indiquées et présumées de Renard ont triplé par suite du programme de forage de 2009 visant l'expansion des ressources. En outre, la capacité de traitement plus élevée (appuyée par une usine plus grande, le puits et la méthode d'exploitation minière souterraine de foudroyage par blocs assistée) a permis de réduire le total des frais d'exploitation par tonne de 22 %, et la conception des chantiers d'extraction plus grands à Renard 2 a entraîné une réduction de la dilution minière. Toutes ces améliorations se sont traduites par une augmentation de la marge d'exploitation minière moyenne, qui est passée de 55 % à 70 %, malgré les fluctuations défavorables du taux de change du dollar américain et du prix des diamants du scénario de référence.

Tableau 4 : Changements notables dans les données du projet depuis décembre 2008^{1, 2}

	Évaluation Préliminaire de décembre 2008 ³	Mise à jour de l'Évaluation Préliminaire de mars 2010 ⁴	Variation (pourcentage)
Ressources indiquées (en carats)	7,0	23,0	229 %
Teneur des ressources indiquées (en cpct)	60	87	45 %
Ressources présumées (en carats)	4,5	13,3	195 %
Teneur des ressources présumées (en cpct)	63	75	19 %
Prix du diamant du scénario de référence (en \$ US/ct)	123 \$	117 \$	-5 %
Hausse du prix du diamant du scénario de référence	2,5 %	2,5 %	---
Taux de change du dollar américain (en \$ CA)	1,14 \$	1,11 \$	-3 %
Carats récupérés (en millions)	5,9	29,90	408 %
Teneur récupérée (en cpct)	78	70	-10 %
Tonnage traité (en millions)	7,5	42,6	468 %
Durée de vie de la mine (en années)	7	25	257 %
Total - Dépenses en immobilisations (en millions de \$ CA)	308 \$	511 \$	66 %
Dépenses en immobilisations préproduction ⁵ (en millions de \$ CA)	283 \$	450 \$	59 %
Délai de récupération (en années)	4	5	25 %
Moyenne des frais d'exploitation (en \$ CA/tonne)	50,35 \$	39,45 \$	-22 %
Total - Produits d'exploitation (en millions de \$ CA)	906 \$	5 754 \$	535 %
Flux de trésorerie après impôt non actualisés (en millions de \$ CA)	194 \$	3 390 \$	1 647 %
Marge d'exploitation (%)	55 %	70 %	27 %
TRI avant impôt	14,2 %	24,8 %	75 %
VAN avant impôt ⁶ (en millions de \$ CA)	56 \$	885 \$	1481 %
TRI après impôt ⁷	12,1 %	20,5 %	69 %
VAN après impôt ^{6, 7} (en millions de \$ CA)	34 \$	538 \$	1 484 %

¹L'Évaluation Préliminaire repose sur les ressources minérales présumées, qui sont considérées comme étant trop hypothétiques du point de vue géologique pour faire l'objet des mêmes considérations économiques permettant de les classer dans la catégorie des réserves minérales, et rien ne permet d'affirmer que les hypothèses de l'évaluation préliminaire se réaliseront.

²Toutes les données reposent sur l'hypothèse d'un projet réalisé à 100 %.

³Ressources minérales estimées selon le seuil de coupure d'un tamis DTC de dimension +3.

⁴Ressources minérales estimées selon le seuil de coupure d'un tamis DTC de dimension +1.

⁵Compte non tenu du capital de maintien et du coût de fermeture postproduction.

⁶Sur la base d'un taux d'actualisation de 8 %.

⁷Sur la base d'une analyse généralisée de l'impôt d'une exploitation minière comparable au Québec.

Prochaines étapes

La mise à jour de l'Évaluation Préliminaire a révélé qu'il est possible d'exploiter une mine de diamant de façon rentable et à long terme à Renard. Compte tenu de l'importance des ressources minérales, du niveau élevé de fiabilité des estimations de coûts et de la solidité des données économiques préliminaires, Stornoway prévoit recommander que la coentreprise réalise immédiatement une étude de faisabilité exhaustive et une évaluation de l'impact sur le milieu social et sur l'environnement, de façon à être en position de pouvoir prendre une décision relative à la production à Renard avant la fin de 2011.

Un rapport technique sur la mise à jour de l'Évaluation Préliminaire de Renard conformément à la NC 43-101 sera déposée sur SEDAR dans un délai de 45 jours après la date du présent communiqué.

Personnes qualifiées pour le rapport conforme à la NC 43-101

Normand Lécuyer (ing.) et William E. Roscoe (P.Eng.) de Scott Wilson Roscoe Postle Associates Inc. sont les personnes qualifiées indépendantes responsables de la préparation du plan de mine conceptuel, des estimations du coût en capital et des frais d'exploitation ainsi que des analyses économiques préliminaires de la mise à jour de l'Évaluation Préliminaire du projet Renard. A. Kozak (P.Eng.) d'AMEC Americas Ltd. est la personne qualifiée indépendante responsable de la conception et de l'établissement des coûts de l'usine. Raymond Goulet de Stantec Experts-conseils limitée est la personne qualifiée indépendante responsable des aspects relatifs au milieu social, à l'environnement et à l'obtention de permis de l'étude. David Farrow, P.Geo. (BC) de Golder Associates Ltd. est la personne qualifiée indépendante responsable de la préparation des estimations de ressources minérales. L'analyse après impôt générale de projets miniers comparables du Québec a été fournie par Agnico, principal actionnaire de Stornoway, et utilisée par Stornoway dans le modèle de flux de trésorerie. Le projet diamantifère Renard est géré par Dave Skelton, P. Geol. (AB/QC), vice-président, Développement de projet, et personne qualifiée en vertu de la NC 43-101. Toutes ces personnes qualifiées ont examiné et approuvé le contenu du présent communiqué.

Stornoway Diamond Corporation

Stornoway Diamond Corporation est l'une des plus importantes sociétés d'exploration et de mise en valeur de diamant au Canada. Elle a pris part à la découverte de plus de 200 kimberlites dans sept districts diamantifères au Canada. La Société profite d'un portefeuille diversifié de propriétés diamantifères, d'une solide situation financière, de gestionnaires et de techniciens d'expérience, et ce, pour chacune des étapes de la production de diamants, de l'exploration à la commercialisation.

SOQUEM INC.

SOQUEM est une filiale à part entière de la Société générale de financement du Québec (« SGF »). La SGF est un holding industriel et financier mis sur pied par le gouvernement du Québec. Sa mission est de réaliser des projets de développement économique, notamment dans le secteur industriel, en collaboration avec des partenaires et à des conditions de rentabilité normales, conformément à la politique de développement économique du gouvernement du Québec. »

Au nom du conseil

STORNOWAY DIAMOND CORPORATION

/s/ « Matt Manson »

Matt Manson
Président et chef de la direction

Renseignements : Matt Manson (président et chef de la direction), 416-304-1026;
Nick Thomas (directeur, relations avec les investisseurs), 604-983-7754 ou 1-877-331-2232 (sans frais);
Ghislain Poirier (Vice-président Affaires Publiques), 418-780-3938 gpoirier@stornowaydiamonds.com
**** Site Web : www.stornowaydiamonds.com Courriel : info@stornowaydiamonds.com ****

This document contains "forward-looking information" within the meaning of Canadian securities legislation and "forward-looking statements" within the meaning of the United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995. This information and these statements, referred to herein as "forward-looking statements" are made as of the date of this document and the Company does not intend, and does not assume any obligation, to update these forward-looking statements, except as required by law.

Forward-looking statements relate to future events or future performance and reflect current expectations or beliefs regarding future events and include, but are not limited to, statements with respect to: (i) the amount of mineral resources and potential mineral deposits; (ii) the amount of future production over any period; (iii) net present value and internal rates of return of the proposed mining operation; (iv) capital costs, including plant costs, and operating costs; (v) diamond values and increases in diamond values; (vi) strip ratios, rates of extraction of kimberlite and mining rates; (vii) expected time frames for repayment of borrowed funds; (viii) anticipated dilution of mineralized material; (ix) anticipated breakage in processing; (ix) mine expansion potential; (x) exploration potential at the Project; (xii) road construction and operation costs; and (xi) expected time frames for completion of permitting and regulatory approvals, proceeding to a Feasibility Study and making a production decision. Any statements that express or involve discussions with respect to predictions, expectations, beliefs, plans, projections, objectives, assumptions or future events or performance (often, but not always, using words or phrases such as "expects", "anticipates", "plans", "projects", "estimates", "assumes", "intends", "strategy", "goals", "objectives" or variations thereof or stating that certain actions, events or results "may", "could", "would", "might" or "will" be taken, occur or be achieved, or the negative of any of these terms and similar expressions) are not statements of historical fact and may be forward-looking statements

All forward-looking statements are based on Stornoway's or its consultants' current beliefs as well as various assumptions made by and information currently available to them. Many of these assumptions are set forth in the news release and include: (i) the presence of and continuity of diamonds in its host rocks at the Project at modeled grades; (ii) the capacities of various machinery and equipment; (iii) the availability of personnel, machinery and equipment at estimated prices; (iv) exchange rates; (v) diamond values and diamond price escalation factors; (vi) discount rates; (vii) tax rates and royalty rates applicable to the proposed mining operation; (viii) financing structure and costs; (ix) diamond recovery and breakage, (x) reasonable contingency requirements; (xi) anticipated financial performance, (xii) receipt of regulatory approvals on acceptable terms within commonly experienced time frames; (xiii) the settlement of an Impact and Benefits Agreement on acceptable terms within a reasonable time frame. Although management considers these assumptions to be reasonable based on information currently available to it, they may prove to be incorrect. Many forward-looking statements are made assuming the correctness of other forward looking statements, such as statements of net present value and internal rate of return, which are based on most of the other forward-looking statements and assumptions herein. The cost information is also prepared using current values, but the time for incurring the costs will be in the future and it is assumed costs will remain stable over the relevant period.

By their very nature, forward-looking statements involve inherent risks and uncertainties, both general and specific, and risks exist that estimates, forecasts, projections and other forward-looking statements will not be achieved or that assumptions do not reflect future experience. We caution readers not to place undue reliance on these forward-looking statements as a number of important factors could cause the actual outcomes to differ materially from the beliefs, plans, objectives, expectations, anticipations, estimates assumptions and intentions expressed in such forward-looking statements. These risk factors may be generally stated as the risk that the assumptions and estimates expressed above do not occur, including the assumption in many forward-looking statements that other forward-looking statements will be correct, but specifically include, without limitation, risks relating to variations in the grade, kimberlite lithologies and country rock content within the material identified as mineral resources from that predicted, variations in rates of recovery and breakage; the greater uncertainty of potential mineral deposits, developments in world diamond markets, slower increases in diamond valuations than assumed, risks relating to fluctuations in the Canadian dollar and other currencies relative to the US dollar, increases in the costs of proposed capital and operating expenditures, increases in financing costs or adverse changes to the terms of available financing, if any, tax rates or royalties being greater than assumed, results of exploration in areas of potential expansion of resources, changes in development or mining plans due to changes in other factors or exploration results of Stornoway or its joint venture partners, changes in project parameters as plans continue to be refined, risks relating to receipt of regulatory approvals or settlement of an Impact and Benefits Agreement, the effects of competition in the markets in which Stornoway operates, operational and infrastructure risks and the additional risks described in Stornoway's most recently filed Annual Information Form, annual and interim MD&As, and Stornoway's anticipation of and success in managing the foregoing risks. Stornoway cautions that the foregoing list of factors that may affect future results is not exhaustive. When relying on our forward-looking statements to make decisions with respect to Stornoway, investors and others should carefully consider the foregoing factors and other uncertainties and potential events. Stornoway does not undertake to update any forward-looking statement, whether written or oral, that may be made from time to time by Stornoway or on our behalf, except as required by law.